DATE Jeudi 23 mars 2023



## Les budgets communautaires ont tous été votés à l'unanimité

## **AUNIS ATLANTIQUE**

Le budget principal 2023 de la Communauté de communes et ses 13 budgets annexes n'ont guère été débattus pour une collectivité dont les finances sont saines.

Mercredi 15 mars, les élus communautaires réunis à Longèves avaient pour principal point à l'ordre du jour le vote des budgets. Malgré un contexte économique tendu, la situation financière de l'intercommunalité va au-delà des espérances de son président, Jean-Pierre Servant : « Nous avions tablé sur une hausse des recettes de fonctionnement de 4,4 % en 2022. Elle a été de 5,9 % ». Les prévisions pour l'année en cours sont sensiblement les mêmes. Elle est annoncée à 5,5 %. Soit un peu plus d'un point au-dessus des prévisions. « Les choses se passent mieux que souhaitées ».

Tout en insistant : « C'est au prix d'une certaine rigueur, que nous réussissons notre feuille de route fixée en 2022 pour notre projet de territoire ». D'ici à 2025, ce sont 20 millions d'euros, dont 4,4 consacrés à la transition écologique qui y seront consacrés sous la forme d'un plan pluriannuel d'investissement. Plus proche de nous



Le président a annoncé qu'une aire d'accueil de grands passages pour les gens du voyage sera opérationnelle (© Y.P.)

et pour cette seule année 2023, dans ce nouveau budget, 10 millions d'euros seront consacrés au fonctionnement de la collectivité et 11 millions à son investissement.

## Deux pénichettes

Un peu plus d'un million d'euros pour le tourisme, qui verra d'ici quelques semaines l'ouverture à la navigation entre Niort et Marans de deux pénichettes à propulsion électrique sur la Sèvre Niortaise. « Les bateaux seront inaugurés le 20 avril prochain, pour un lancement de la saison au mois

de mai », confie Jean-Pierre Servant. Autres inaugurations à prévoir en 2023, celles du nouveau pôle de services à Ferrières-d'Aunis et du pôle social à Saint-Jean-de-Liversay. À noter qu'une aire d'accueil de grands passages pour la communauté des gens du voyage sera bientôt opérationnelle sur la route qui relie Marans à Saint-Jean-de-Liversay. « L'État pourra dorénavant être à nos côtés si des gens s'installent dans nos communes et non sur cette aire. Nous respectons maintenant le cadre légal », conclut le président de la CDC.

Yannick Picard